



Auto ecole qui facture des heures pour rien ..

Par **bert74**, le **11/06/2011** à **22:36**

Tout d'abord bonjour et excusez moi la dénomination du titre mais je ne savais pas quoi mettre d'autre.

Je vous explique le problème :

Ma copine est inscrite depuis environ maintenant 1 an dans son auto école pour le permis voiture. Elle a donc passée son code, puis a enchainée avec ses heures de conduite jusqu'à la 25eme heure sans problème.

Arrivée dans ces eaux là, une monitrice de l'auto école tombe malade environ 2 mois (voir plus), ils refusent de la remplacer et sont donc obligés de modifier les planning de conduite. Ma copine hérite donc de quelques heures dispersée sur quelques mois ... Bien entendu en tant que jeune conducteur certaines choses doivent sans cesse être revue.

Mais voilà que hier elle va à son auto école, après 2 heures de conduite (48e l'heure) et ceux ci lui apprenne qu'elle ne pourra pas s'inscrire au permis avant septembre car ils n'ont pas de places avant. Jusque là on se dit que ca se peut ...

Seulement voilà; la monitrice lui informe que l'auto école ne lui donnera plus de cours (elle en à fait plus de 40) étant donné qu'elle ne passerait qu'en septembre et qu'il lui serait préférable de faire de la conduite supervisée.

Ma question est la suivante : cette auto école avait-elle le droit, dans la mesure ou elle savait qu'elle n'aurait pas de place ni pour le permis ni pour les heures de lui faire des heures de conduite ? (qui coute 47 ou 48e l'heure supplémentaire je rapelle !)

Je fait remarquer que les horaires espacées des heures sont dues à cette auto école qui n'a

pas fait le nécessaire pour remplacer la malade et non dues aux disponibilités de ma copine.

Pourquoi lui avoir fait faire des heures supplémentaire en sachant que ca ne lui servirait à rien n'est elle pas de l'abus ?

Qu'elle fasse les 20h minimum obligatoires me paraissent normal, mais lui en facturer 20 de plus sachant les problèmes d'effectif et de places pour le permis me semble honteux..

Pensez vous qu'elle pourrait exercée une " pression " avec l'aide d'un avocat, ou pour passer son permis ou pour récupérer une partie des heures effectuées " inutiles " ??

En vous remerciant du temps que vous pourrez passer à lire ce message ...

Salutations